

Indicateurs d'alerte sur la pauvreté et l'exclusion : enquête auprès des acteurs de terrain

Christine Olm (CRÉDOC)

DANS le cadre de la demande du Haut Commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté de tester « l'opportunité et la faisabilité d'une méthode d'observation qui s'appuie sur la connaissance des situations de pauvreté des acteurs de l'insertion », l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES) s'est proposé de réaliser une étude de faisabilité pour la mise en place d'un système d'observation venant compléter les travaux de l'Observatoire. Ce système devrait permettre de mesurer les dimensions de la pauvreté et de l'exclusion sociale qui échappent aux enquêtes statistiques et aux sources administratives traditionnellement mobilisées, ainsi que de repérer suffisamment tôt les évolutions et les phénomènes émergents dans ce champ pour permettre à l'action publique de réagir rapidement.

Dans ce cadre, le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CRÉDOC) avait pour mission d'étudier la faisabilité d'une enquête de panel auprès des acteurs en contact avec des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Le travail du CRÉDOC avait également pour objectif de recueillir des premiers résultats sur les nouveaux phénomènes de pauvreté et de précarité.

L'enquête a consisté en l'interrogation de 1 000 intervenants en contact direct avec des personnes susceptibles d'être en situation de pauvreté ou d'exclusion. L'entretien, d'une durée de 45 minutes, se passait en face-à-face. Il était composé essentiellement de questions ouvertes, permettant de recueillir les informations avec le moins d'*a priori* possible. Il avait également pour but de préparer la rédaction d'un questionnaire fermé pouvant être utilisé par la suite pour la mise en œuvre du panel.

Premier constat de l'enquête : les informations communiquées par les acteurs sur les publics en difficultés financières ou sociales sont d'une grande richesse, et leur adhésion envers une éventuelle participation à un panel est forte. Cependant, les personnes interrogées ont rencontré des difficultés pour s'exprimer sur des phénomènes nouveaux et émergents. La plupart ont décrit des publics ou des difficultés déjà bien repérés, au sujet desquels ils expriment des inquiétudes face à une augmentation quantitative, une aggravation des situations, une perte d'espoir quant aux possibilités de trouver des solutions.

Second constat : certains publics sont mentionnés très fréquemment, traduisant une inquiétude croissante des acteurs envers leur situation. Il s'agit des jeunes, des retraités en situation précaire et des actifs avec des faibles ressources («travailleurs pauvres»). Transversalement, les réponses des personnes interrogées convergent vers la mise en évidence d'une fragilisation croissante des publics accueillis : aggravation des situations d'isolement et des pertes de solidarité familiale ou sociale, difficultés croissantes rencontrées par des publics confrontés à la crise économique et à une hausse des charges, notamment de logement, en sont des exemples.

Méthodologie : constitution de l'échantillon

La base de tirage de l'échantillon a été constituée en procédant en trois étapes.

- La première étape a reposé sur le choix de trente départements, représentatifs des départements métropolitains. Ce choix s'est fait sur la base d'une typologie des départements. Dans chacun d'eux ont été constituées des listes de structures susceptibles d'être concernées par l'enquête. Les types de structures à interroger ont été déterminés en liaison avec le comité de suivi de l'étude.
- Le CRÉDOC a ensuite listé l'ensemble des acteurs des départements correspondant à ces structures, en mobilisant le Fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS), l'enquête auprès des établissements et services pour enfants et adultes handicapés (ES), les annuaires Internet, ainsi qu'en contactant les réseaux nationaux.
- Les objectifs d'interrogation fixés à l'enquête ont été déterminés sur cette base.

Cette dernière étape a également mobilisé les membres du comité de suivi pour réaliser les choix nécessaires. Elle a abouti à l'identification de trois grands types de structures :

- Les structures luttant contre la grande pauvreté. Ce groupe rassemble les structures participant à la veille sociale et à l'hébergement, les structures distribuant l'aide alimentaire, les associations d'aide aux gens du voyage, les grands

réseaux caritatifs, etc. Six mille structures ont été répertoriées sur les trente départements; 410 ont été interrogées;

– Les structures œuvrant dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle. Ce groupe rassemble des institutions (services sociaux, service public de l'emploi), l'Agence nationale de l'accueil des étrangers et des migrations (ANAEM), les équipes de prévention, l'aide éducative en milieu ouvert (AEMO), les permanences d'accès aux soins (PASS), les structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE), les associations d'alphabétisation. Environ 2500 structures ont été inventoriées sur les trente départements; 298 ont été interrogées;

– Les structures intervenant auprès de publics divers, non ciblées sur les personnes en difficulté. Ce groupe comprend des centres locaux d'information et de coordination (CLIC), des centres de protection maternelle et infantile (PMI), des centres d'information sur les droits des femmes et des familles (CIFDFF), des maisons de la justice et du droit, des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS), des caisses d'allocations familiales (CAF), des écoles primaires, des collèges, des lycées professionnels, des magasins discount. 289 ont été interrogées.

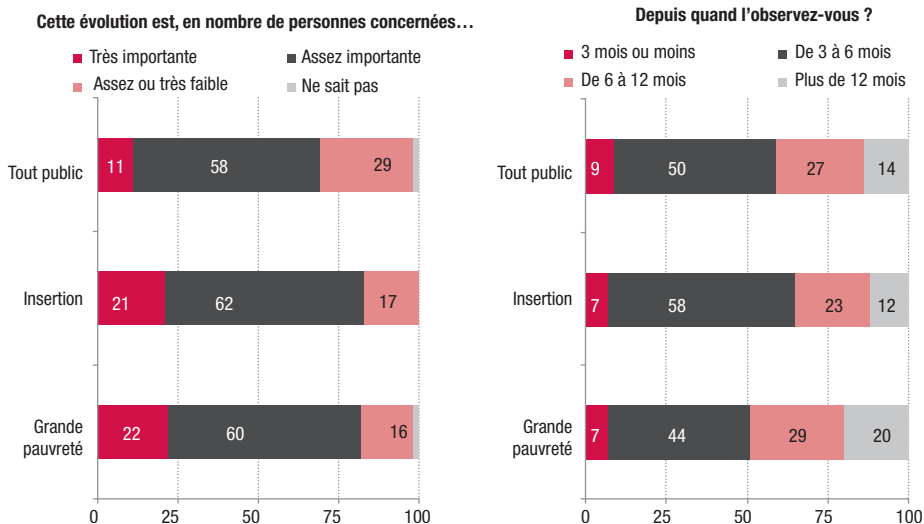
Des difficultés pour se positionner par rapport à des phénomènes très récents ou peu fréquents

Interrogés sur des phénomènes de moins de six mois, relatifs à des évolutions même faibles ou très récentes, les deux tiers des structures de lutte contre la grande pauvreté ou de l'insertion sociale et professionnelle, ainsi que la moitié de celles d'accueil tout public, déclarent avoir vu apparaître de nouveaux publics.

Ces évolutions ne semblent pas toujours correspondre à des phénomènes récents ou émergents : plus du tiers des personnes font remonter ces phénomènes à plus de six mois et les quatre cinquièmes estiment qu'ils concernent un nombre de personnes important, voire très important (graphique 1).

Graphique 1

Importance et antériorité de l'évolution observée selon le type de structure (en %)



Sources : CRÉDOC, 2009.

Les publics concernés par les phénomènes émergents

Les questions permettant de décrire les publics étaient ouvertes : la personne interrogée s'exprimait librement et l'enquêteur notait littéralement ses réponses. Elles ont été exploitées par une lecture systématique et une recodification de leurs réponses. La relecture a notamment permis de repérer des réponses peu fréquentes, mais pouvant pointer de nouvelles formes de pauvreté ou d'exclusion. Enfin, la mise en œuvre d'une analyse lexicale (encadré) a permis de construire une typologie des publics décrits par les acteurs.

Encadré

Méthode : l'analyse lexicale

L'analyse lexicale permet l'étude d'un texte à l'aide d'outils statistiques, dans le but d'en faire ressortir les principales informations. Elle revient à étudier la fréquence d'utilisation d'un mot en associant ce mot à tous ses dérivés. Le logiciel ALCESTE relève les répétitions d'un mot et associe ces mots à leurs catégories grammaticales et à leurs racines. Le logiciel procède ensuite à une « classification descendante hiérarchique », qui crée deux classes pour les racines les plus éloignées, à partir de l'ensemble des réponses. ALCESTE réitère ses calculs avec la classe la plus importante et améliore la partition jusqu'à ce qu'il atteigne un nombre de classes prédéfini ou qu'il ne puisse plus déplacer d'éléments. Ici, nous aboutissons à la mise en évidence de cinq classes de répondants.

Voici les cinq catégories de publics repérés dans le discours des acteurs (schéma 1) :

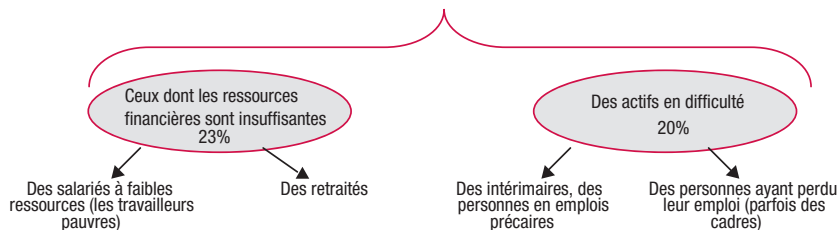
- **Les personnes disposant simplement de ressources financières insuffisantes.** Cette catégorie représente 23% des réponses des acteurs. Il s'agit le plus souvent de personnes en emploi, les «travailleurs pauvres», ou de retraités dont les revenus ne suffisent plus à couvrir les charges. Les personnes âgées de plus de 60 ans sont d'ailleurs fortement représentées parmi ces publics. Ils sont décrits par les structures de lutte contre la grande pauvreté et par celles d'accueil tout public, moins par les structures d'insertion sociale et professionnelle.
- **Les actifs en difficulté.** Cette catégorie représente 20% des réponses. Elle rassemble les personnes en difficulté sur le marché de l'emploi : on y retrouve des travailleurs pauvres, déjà évoqués ci-dessus, mais plus largement des salariés en emploi précaire et des personnes au chômage. Les difficultés sont aggravées par la dégradation du marché de l'emploi qui réduit les débouchés, provoque des ruptures professionnelles, restreint l'accès à l'emploi intérimaire. Ce public est principalement constitué de personnes ayant un faible niveau de formation. Les réponses de cette classe sont également nombreuses à signaler la présence de cadres ou, plus rarement, d'indépendants. Elles sont formulées par les structures d'insertion sociale et professionnelle et le sont peu par celles de lutte contre la grande pauvreté.
- **Les personnes immigrées connaissant des difficultés d'intégration.** Cette catégorie représente 12% des réponses. Il s'agit de publics arrivés plutôt récemment en France, qui connaissent des difficultés pour obtenir une régularisation de leur situation, pour accéder à un logement, aux soins et à l'emploi. Les femmes y sont surreprésentées, ainsi que les personnes sans logement. Ces personnes sont citées par les structures de lutte contre la grande pauvreté et par celles d'accueil tout public. N'ayant pas de permis de travail en France, elles sont peu repérées par les acteurs de l'insertion sociale et professionnelle.
- **Les jeunes ayant rompu avec leur milieu familial.** Cette catégorie représente 18% des réponses. Il s'agit de jeunes sans lien avec leurs parents, sans ressources financières, connaissant une grande précarité. Ils sont fréquemment sans logement (hébergés chez des amis ou en foyer, en squat, à la rue, etc.). Il s'agit également plutôt de publics à faible niveau de formation. Certains sont relativement proches de l'emploi, ils ont occupé des emplois précaires ou des emplois en intérim, mais n'y accèdent plus du fait de la dégradation du contexte économique. Ils sont identifiés le plus souvent par les acteurs de lutte contre la grande pauvreté, rarement par ceux d'accueil tout public.
- **Les personnes connaissant des difficultés de santé physiques ou psychologiques.** Cette catégorie représente 15% des réponses. Il s'agit de publics très hétérogènes : personnes en situation de handicap, personnes âgées dépendantes, personnes relativement bien intégrées socialement mais en souffrance morale, personnes connaissant des situations d'addiction et des difficultés psychologiques. Ces publics n'ont pas de spécificité en termes d'âge ou de niveau de formation, mais les problèmes de santé se cumulent avec des situa-

tions d'isolement, d'exclusion, de difficultés d'insertion professionnelle pouvant déboucher sur une grande précarité. En particulier, les répondants de cette classe décrivent souvent des personnes sans logement. Ces publics sont plus souvent cités par les structures de lutte contre la pauvreté. Très éloignés de l'emploi, ils sont peu identifiés par les structures d'insertion professionnelle.

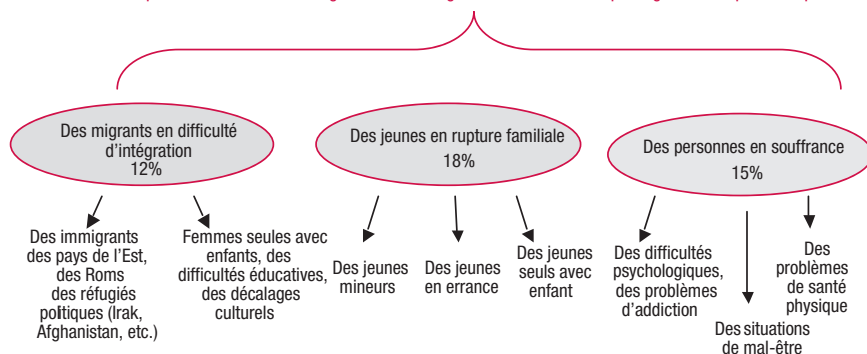
Schéma 1

Les grands types de publics repérés

Des personnes en logement stable, se restreignant sur les vêtements, la santé, l'alimentation pour conserver leur logement. Elles apparaissent dans les structures de lutte contre la grande pauvreté pour des besoins alimentaires et vestimentaires



Des personnes souvent sans logement ou hébergées. La crise économique engendre une perte d'espoir



NB : 12% des réponses ne correspondent à aucune de ces catégories.

Il s'agit souvent de publics déjà bien repérés, comme nous l'indiquons plus haut. Les acteurs rencontrent en effet certaines difficultés pour décrire des évolutions récentes. Deux explications peuvent être avancées à ce constat. La première est relative aux modalités selon lesquelles les acteurs ont répondu aux questions qui leur étaient posées : fortement impliqués dans un questionnaire qui leur permettait d'exprimer leurs constats et observations, ils ont été légitimement tentés de décrire les grandes problématiques qu'ils rencontrent et sur lesquelles ils étaient soucieux d'attirer l'attention, plutôt que des phénomènes éventuellement jugés moins importants. La mise en œuvre d'une interrogation répétée permettra de résoudre en partie ces difficultés de positionnement. La seconde est que, au-delà d'un petit nombre de

phénomènes vraiment nouveaux, on observe surtout une aggravation des difficultés rencontrées, une fragilisation croissante des publics ou encore une hausse quantitative plus qu'une évolution qualitative de leurs caractéristiques. L'étude qualitative détaillée de chacune des cinq catégories, présentée ci-dessous, valide en partie cette hypothèse.

Les personnes disposant de ressources financières insuffisantes

Les acteurs signalant l'émergence de ce public évoquent deux types de situations qui peuvent se cumuler :

- Des personnes qui parvenaient, bien que difficilement, à boucler leur budget. Un accident de vie (problèmes de santé, décès d'un proche, rupture familiale, etc.) a provoqué une baisse de leurs ressources et un basculement dans la précarité.
- Plus souvent, des personnes confrontées à la hausse du coût de la vie : celle des charges de logement, mais aussi parfois de santé liées à la baisse des remboursements. Les difficultés financières engendrées peuvent être complexifiées par des situations de surendettement. Les réponses évoquent par ailleurs fréquemment la fragilité de la situation de ces publics. S'il s'agit souvent de ménages ayant un logement, leur situation financière, aggravée par la crise économique, les rend vulnérables au risque de le perdre.

Certains acteurs signalent les choix de «survie» auxquels sont confrontés ces publics, entre se nourrir, se soigner, s'habiller, conserver leur logement.

«Des salariés, smicards, en difficultés financières. Des personnes de 30-40 ans. Ils connaissent des impayés de loyer, des difficultés budgétaires. Ils ont pu connaître une séparation et élèvent seuls leurs enfants. Ils expriment le besoin de bien connaître leurs droits et d'être soutenus financièrement. Leur apparition s'explique par l'augmentation du montant du loyer et des charges, la crise économique, l'augmentation du coût de la vie.»

Une CAF, datant cette évolution à douze mois, la jugeant assez importante, s'estimant assez bien armée pour y répondre.

«Des gens qui n'ont plus accès aux soins du fait de la mise en place de franchises médicales et l'obligation d'avances de soins. Ils ont moins de ressources : le chômage, ou les salaires n'augmentent pas. Chaque hausse des soins augmente cette population. Ils ont besoin de soins et d'information.»

Une association caritative, datant l'évolution à six mois, la jugeant assez importante, s'estimant assez bien armée pour y répondre.

Quelques acteurs décrivent des situations de personnes en emploi, parfois en contrat à durée indéterminée, ayant perdu leur logement.

«Les travailleurs pauvres ; pas assez de ressources pour accéder au logement, surendettement, souffrance psychologique. Besoins : logement, aide financière, travail (ils ont des contrats précaires). Absence de soins médicaux ; la perte du

logement fait que les conditions se détériorent: santé, ruptures familiales... Explications: conjoncture économique: fin des intérim, réduction du marché de l'emploi.»

Un CCAS, datant l'évolution à six mois, la jugeant très importante en nombre, s'estimant assez mal armé pour y répondre.

«Personnes en CDI, personnes seules, salaires insuffisants, pas de garanties. Besoins du public: se loger, se poser, stabilité, se sentir chez soi. Explications à l'apparition de ce public: personnes réorientées par l'État (loi DALO); la société actuelle, hausse des loyers, salaires trop bas.»

Une structure d'hébergement d'urgence, datant l'apparition de ce public à trois mois, l'estimant très faible en nombre, s'estimant assez bien armée pour y répondre.

De nombreuses personnes signalent les difficultés particulières des retraités, dont les pensions sont insuffisantes pour parvenir à vivre décemment. Quelques-uns ont perdu leur logement et sont partis vivre chez leurs enfants. Pour d'autres, la situation est complexifiée par l'isolement, les difficultés de santé, l'absence de solidarité familiale, ou encore par les difficultés des enfants qui, eux-mêmes en situation précaire, ne peuvent soutenir leurs parents. Certaines de ces personnes âgées ne savent pas qu'elles peuvent bénéficier d'une aide, ou encore ne veulent pas la demander. Cette pauvreté est donc probablement peu visible. Enfin, plusieurs acteurs ont décrit le comportement de retraités qui recherchent un emploi pour compléter leurs ressources insuffisantes.

«Retraités: 60 ans et plus, surtout des veuves, mères au foyer qui n'ont jamais travaillé, femmes de mineurs qui restent dans le logement (locataires ou propriétaires). Problème pour le chauffage, la vie courante. Quand elles sont propriétaires et que le mari est mort, il faut gérer la maison et l'entretien, les droits de succession, et ce n'est pas évident. Là, elles se retrouvent au foyer quand elles peuvent se le payer. En plus, problèmes de santé et de remboursements si pas de complémentaire. Dans une maison, c'est le chauffage et l'éclairage, après on mange, mais pour s'habiller après on ne peut plus. Alors elles viennent chez nous, ça c'est vraiment nouveau. Sinon, elles ne demandent pas d'aides financières ou alimentaires, ce n'est pas dans leur éducation (il y a beaucoup de pudeur).»

Une association caritative, datant l'apparition de ce public à douze mois, l'estimant très important en nombre, s'estimant assez bien armée pour y répondre.

«Des retraités ayant une retraite insuffisante entre 58 et 70 ans... hommes surtout... Je ne sais pas pour le logement, mais c'est une des raisons pour lesquelles ils veulent travailler. Difficultés financières; loyers trop importants, retraites autour de 800 euros, voire moins. Ils cherchent des petits boulots pas trop pénibles physiquement: gardiennage, services à la personne, travail de bureau, accueil hôtellerie. Explications de l'évolution: il existe un grand nombre de per-

sonnes âgées qui vivent en dehors du seuil de pauvreté ; et maintenant, on peut cumuler l'allocation de retraite avec un petit emploi. »

Un Pôle emploi, datant l'évolution à huit mois, l'estimant assez importante en nombre, s'estimant assez mal armé pour y répondre.

Les actifs en difficulté

Les acteurs soulignent ici l'importance de l'impact de la crise économique sur la situation de personnes proches de l'emploi : elles n'arrivent plus à y accéder ou sont cantonnées à des emplois précaires. Il s'agit notamment de personnes relativement peu qualifiées, ouvriers ou employés, qui avaient jusqu'à présent toujours travaillé et qui sont victimes de licenciement. Leurs difficultés sont aggravées, pour certaines, par leur isolement, pour d'autres, par le caractère nouveau de cette situation : n'ayant jamais eu besoin de chercher un emploi ou de demander de l'aide, elles sont démunies face à cette situation.

« Des personnes qui ont perdu leur emploi, ne subviennent plus à leurs besoins. Elles ont des problèmes financiers et n'arrivent plus à payer les factures. Besoins : de l'aide pour payer leurs factures, sinon elles sont submergées. Elles n'ont pas l'habitude de faire face à ce genre de difficultés, ni de demander de l'aide et ça leur coûte beaucoup. Explications : c'est dû à la crise économique, aux pertes d'emploi actuelles. »

Un CCAS, datant l'évolution à six mois, l'estimant assez importante, s'estimant assez mal ou pas du tout armé pour y répondre.

Certains acteurs citent l'apparition de cadres ou de personnes qualifiées. Pour les plus âgés, les acteurs mentionnent le sentiment de gêne et de honte ressenti lorsqu'ils sont contraints à demander de l'aide. Pour les plus jeunes, le passage de l'emploi au chômage est synonyme de rupture forte à un moment du cycle de vie où l'épargne n'est pas constituée. Ces jeunes diplômés avaient souvent déjà occupé un emploi stable avec un niveau de rémunération relativement élevé. Ils avaient accédé à un certain niveau de consommation, ainsi qu'à des crédits, et peuvent être dans des situations très difficiles lorsqu'ils arrivent en fin de droits.

« Hommes seuls, perte d'emploi récente, niveau d'études très élevé, logement en habitat social. Un mal-être, une situation de gêne, une impression d'avoir tout perdu, dévalorisation de l'être humain. Besoins : être écouté, être entendu. Besoins alimentaires aussi. Ce public est autonome dans la recherche administrative et la recherche d'emploi. Explications à son émergence : c'est la situation actuelle. Le phénomène social et politique. »

Association distribuant de l'aide alimentaire, datant l'évolution à vingt-quatre mois, l'estimant assez faible, s'estimant assez bien armée pour y répondre.

« Plus de 22 ans, sortant du monde du travail, qualifiés et insérés socialement mais licenciés. Un marché du travail difficile et une situation paradoxale : ils ont investi à crédit et se demandent comment ils vont tenir le choc une fois arrivés en fin de droits. Besoins : l'écoute et le soutien dans la recherche d'emploi. Autres

difficultés : des difficultés pour ceux qui vont devoir changer de région pour une opportunité d'emploi, car ils étaient ancrés et insérés dans leur ruralité. Explication : crise économique, le secteur rural s'effondre.»

Une mission locale, datant l'apparition de ce public à six mois, le jugeant assez important, ne sachant pas si la structure est armée pour y répondre.

Les personnes immigrées connaissant des difficultés d'intégration

Les personnes de nationalité étrangère récemment arrivées en France constituent un public dont les difficultés sont bien repérées : en attente d'une régularisation de leur situation, elles n'accèdent pas à l'emploi, peu au logement, difficilement aux soins. Des acteurs insistent également sur les grandes difficultés sociales rencontrées par certains publics, liées aux décalages culturels ou au statut de la femme dans leur pays d'origine.

«20-30 ans, en couple, sans travail, maghrébines, indiennes, surtout des femmes. Problèmes d'adaptation sociale et éducative, des personnes en souffrance, pas aptes à s'occuper de leurs enfants. Décalage avec la réalité, besoin de soins, sans espoir de guérison. Angoissées pour l'éducation de leurs enfants ; isolées, analphabètes en France mais ayant fait des études dans leur pays. Mariages arrangés. Ce sont les enfants qui se font remarquer par leur comportement et, de ce fait, on rencontre les parents et les femmes, qui souvent subissent leur vie.»

Équipe de prévention, datant l'évolution à vingt-quatre mois, la jugeant assez importante en nombre, s'estimant assez bien armée pour y répondre.

La mention de ces publics comme «émergents» est relative à une évolution de leur origine géographique, à des difficultés croissantes d'accès aux droits et au durcissement des politiques d'immigration. Les acteurs signalent ainsi un certain nombre de transformations géopolitiques qui dessinent une nouvelle carte de l'immigration, en provenance d'Irak ou d'Europe de l'Est par exemple. Les nouveaux arrivants sont parfois fortement diplômés, mais ne peuvent faire reconnaître leur qualification en France.

«Femmes ou hommes entre 18 et 30 ans, en situation d'exil, niveau scolaire élevé, Afrique et Europe de l'Est. Problèmes liés à leur statut d'exilés. Besoins : alphabétisation, reconnaissance par rapport à leurs conditions. Public très fragile, en situation d'attente générant un stress élevé.»

Une structure d'hébergement d'urgence, datant l'évolution à six mois, la jugeant très importante, estimant la structure assez bien armée pour y répondre.

«Irakiens majoritairement chrétiens (persécutés en Irak), couples avec enfants. Difficultés de logement (avaient une bonne situation en Irak et se retrouvent dans des logements plus petits qu'au pays). Besoins : accéder à des logements pérennes ; problème de délivrance de la carte de résident (doivent attendre plusieurs mois avant de l'obtenir), problème de changement de permis à la préfecture.»

Une structure d'hébergement, datant l'évolution à cinq mois, la jugeant assez faible en nombre, s'estimant très bien armée pour y répondre.

Les jeunes ayant rompu avec leur milieu familial

Les jeunes en rupture familiale constituent également une population identifiée depuis plusieurs années par les acteurs. Il s'agit de jeunes connaissant de grandes difficultés d'insertion professionnelle, sans ressources, sans lien familial. Ils sont en errance, hébergés dans des foyers ou se regroupant dans des squats. Ils peuvent connaître des difficultés psychologiques importantes, vivre dans un environnement marqué par la violence, être en situation de dépendance aux drogues ou à l'alcool.

Interrogés sur des phénomènes émergents concernant ces jeunes, les acteurs relèvent une aggravation des situations, liée à trois facteurs : le délitement des solidarités familiales, la baisse des moyens des structures en amont de l'intervention des acteurs de lutte contre la grande pauvreté ou d'insertion et l'affaiblissement des possibilités d'insertion professionnelle. Le délitement des solidarités familiales s'explique par les difficultés croissantes rencontrées par les parents : eux-mêmes confrontés à la précarité, n'ayant que peu confiance dans leur propre avenir, pouvant connaître des difficultés psychologiques, ils ne parviennent pas à gérer les problèmes de leurs enfants.

« Des jeunes de 18-25 ans qui ne sont pas bénéficiaires du RMI et qui sont en errance, en très grande difficulté, sans aide familiale. Troubles psychologiques, comportements désocialisés. Pas d'hébergement, livrés à eux-mêmes. Besoins : aides financières type RMI, solutions d'hébergement et de logement, besoin d'insertion professionnelle, juste après l'hébergement. Autres caractéristiques : démotivés, ils ne croient pas à l'avenir. Quand l'état d'errance persiste longtemps, ils sont "irrécupérables" socialement. Il faut leur venir en aide très rapidement pour un hébergement, une aide alimentaire, une formation qualifiante. Explication : un effritement de la cellule familiale, rupture, des parents atteints de mal-être eux-mêmes, ayant des difficultés d'accompagnement de leurs enfants, laissés pour compte. »

Un service social départemental, datant l'apparition de ce nouveau public à dix-huit mois, estimant cette évolution assez importante en nombre, se jugeant très mal ou pas du tout armé pour y répondre.

« Les jeunes gens qui se retrouvent dans la rue. Leurs familles, plus précaires qu'avant, se désolidarisent et n'hésitent plus à les mettre dehors. Ces jeunes gens sont totalement démunis. Plus de toit, rien à manger, parfois sans vêtements. Ils ont besoin de tout, besoin vital, n'ont plus rien, sont dans l'errance. Besoin d'écoute et d'aide morale. Rien n'est prévu pour eux, entre 16 et 25 ans. Pas de droit au RMI, aucune espérance. Certaines jeunes filles envisagent une grossesse pour être suivies et prises en charge par les institutions. C'est vraiment le désespoir. Explications : les difficultés financières et les tensions dans les familles qui s'aggravent, qui se désolidarisent de plus en plus. »

Un CCAS, datant l'apparition de ce public à six mois, estimant cette évolution assez importante en nombre, se jugeant assez mal armé pour y répondre.

Quand ils évoquent la baisse des moyens des structures en amont, les acteurs visent notamment l'Éducation nationale et l'aide sociale à l'enfance. Certains estiment ainsi que la déscolarisation des jeunes provient d'une incapacité croissante des établissements scolaires à prendre en charge les élèves les plus en difficulté; d'autres font référence à une baisse du suivi des jeunes majeurs liée à une diminution des budgets des institutions.

«20-18 ans / célibataire / sans expérience, sans emploi, sans qualification et faible niveau scolaire / des gens sans logement, sans ressources, ni structure familiale. Public qui n'est pas prêt ou mal préparé à entrer dans le monde adulte, qui subit le passage de l'enfant à l'adulte et qui doit se débrouiller. Besoins exprimés : logement / ressources / accompagnement au quotidien de grande proximité. Autres caractéristiques : 74% de ce public accueilli a eu un passage par l'aide sociale à l'enfance. Explications : diminution des budgets concernant les contrats jeunes majeurs et la protection judiciaire de la jeunesse.»

Un centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), datant l'apparition de ce public à six mois, le jugeant assez important en nombre, s'estimant mal ou pas du tout armé pour y répondre.

Enfin, la diminution des perspectives d'insertion professionnelle s'explique surtout par la crise économique actuelle : elle touche en premier lieu les contrats intérimaires et prive les jeunes à faible niveau de qualification des possibilités d'être en contact avec l'emploi.

Les personnes connaissant des difficultés de santé physique ou psychologique

Les acteurs évoquent ici des difficultés très diverses. Certains décrivent la situation de personnes sans domicile fixe, connaissant des problèmes psychologiques associés à des dépendances alcooliques. Ils mentionnent alors une hausse quantitative de ces situations, liée à la baisse des moyens du secteur psychiatrique et à la diminution du nombre de lits d'hospitalisation. D'autres signalent les difficultés croissantes de personnes âgées dépendantes, ne disposant que de faibles ressources, ne permettant pas de couvrir à la fois leurs besoins en soins et leurs besoins alimentaires. D'autres enfin évoquent des personnes en souffrance psychologique, en situation de mal-être. Il s'agit souvent de personnes ayant un logement, mais en difficultés financières ou en difficulté d'insertion professionnelle, difficultés à l'origine de détresses pouvant être importantes.

«50-60 ans, seules, employées ayant peu travaillé; habitant en HLM; inactives; personnes d'âge moyen avec des problèmes de santé, problèmes pour retrouver un travail, problèmes financiers; besoin d'aides financières et généralement ponctuelles; souffrances psychologiques dues à la solitude, à la difficulté de vivre et au regard des autres, la vie chère, le logement trop cher; les entraides ou les allocations ne sont pas en rapport avec la vie quotidienne.»

Une association de lutte contre la pauvreté, datant l'évolution à six mois, la jugeant assez importante et s'estimant assez mal armée pour y répondre.

Ces situations de mal-être ont parfois été évoquées par des enseignants, relevant leur impact sur les enfants des personnes concernées.

«Les familles sont plus stressées, moins disponibles pour éduquer les enfants et subvenir à leurs besoins. Ils les déposent et repartent en courant, souvent le petit déjeuner c'est un paquet de chips. Certains parents changent de travail 4 ou 5 fois par année scolaire. Et ils vivent dans l'angoisse du licenciement. Explications : pauvreté accrue des parents, angoisse et énervement, insuffisance d'heures de sommeil et de nourriture équilibrée (sandwichs, bonbon, Coca-Cola et chips).»

Un enseignant, datant l'évolution à vingt-quatre mois, la jugeant assez importante, estimant son établissement très mal ou pas du tout armé pour y répondre.

Des problématiques transversales

Au-delà de cette typologie, la lecture des réponses des acteurs montre l'importance accordée à des problématiques transversales aux publics cités ci-dessus.

La première de ces problématiques porte sur les difficultés rencontrées par les jeunes en général, pas seulement ceux en rupture. Interrogés sur les thèmes à traiter prioritairement par les acteurs publics, un acteur sur dix mentionne ce public. Cette «priorisation» est en outre centrée sur la notion de prévention. Les acteurs décrivent un public à la fois vulnérable, constituant la «variable d'ajustement» du marché de l'emploi, et pour lequel les actions doivent prévenir une dégradation irréversible des situations. Les acteurs de lutte contre la grande pauvreté, pour lesquels les jeunes ne sont pas un public habituel, sont nombreux à signaler leur récent afflux dans leurs structures. Les difficultés les plus souvent évoquées ont été mentionnées dans la typologie : ruptures familiales, difficultés d'accès au marché de l'emploi. Mais un autre public jeune est cité avec une certaine récurrence : les jeunes étudiants aux faibles ressources et qui ne trouvent pas d'emploi permettant de les compléter. Globalement, les acteurs soulignent à quel point ces jeunes perdent rapidement confiance en l'avenir et en leurs propres capacités. Ils rencontrent de graves difficultés à se projeter.

«Ils devraient réfléchir au logement, à ce que les jeunes ne soient pas sans ressources, parce que c'est un grave problème. Les 18-25 ans sans ressources ne peuvent pas se projeter, ils ne feront rien, ils seront cassés. Si on les motive pour arriver à quelque chose, ça serait une bonne chose, autrement ils ne bougent pas, ils n'y croient déjà plus.» Un Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)

À l'autre extrémité du cycle de vie, les acteurs sont également nombreux à insister sur les difficultés des personnes âgées, liées à la faiblesse des ressources, au coût des soins, à l'isolement, à la dépendance, autant d'éléments qui dessinent les contours d'une pauvreté probablement peu visible. Plus généralement, le vieillissement de la population entraîne l'apparition, dans les structures, de publics âgés : les personnes sans domicile fixe vieillissantes, mais également des personnes relativement âgées sortant de prison sans espoir de réinsertion, ou encore des personnes immigrées, qui pensaient retourner dans leur famille et leur pays d'origine à

l'âge de la retraite et qui sont contraintes de rester en France pour y bénéficier de la protection sociale.

Notons enfin une troisième problématique transversale, peu mise en avant par le traitement automatique des réponses, précisément parce qu'elle touche tous les publics, mais très présente dans les discours des acteurs : la problématique du logement. En sus du profil bien repéré de la personne sans domicile fixe, la question de la difficulté d'accès au logement autonome ainsi que le problème de la perte de logement ont été mentionnés relativement à tous les publics. Ça ne veut pas dire que tous éprouvent des difficultés pour se loger, mais que le « risque logement » peut toucher n'importe qui. Pour les jeunes, les retraités, les personnes de nationalité étrangère ou les travailleurs pauvres, on parle des menaces d'expulsion, de pertes du logement, de l'inaccessibilité du logement stable.

Conclusion : la faisabilité de l'enquête par panel

Rappelons pour conclure que l'adhésion au principe d'une enquête par panel est très importante : 97 % des personnes interrogées seraient prêtes à y participer. Cette forte adhésion s'explique par la possibilité d'exprimer leur ressenti, de faire remonter leurs expériences, d'attirer l'attention sur les publics pour lesquels ils observent des difficultés croissantes.

Les préférences des acteurs s'orientent vers une enquête annuelle ou semestrielle, à la sortie de l'hiver ou à l'entrée de l'automne. Les réponses recueillies montrent par ailleurs la possibilité de parvenir à un questionnaire plus fermé (tout en restant pertinent). L'enquête par panel pourrait finalement prendre la forme d'une interrogation répétée tous les semestres, auprès des mêmes acteurs (renouvelés pour partie régulièrement), par le biais d'un questionnaire essentiellement fermé mais laissant place à quelques questions ouvertes. Les types de structures interrogées seraient proches de celles qui l'avaient été ici. Certains ajustements pourraient cependant être effectués pour tenir compte des enseignements de cette première enquête. Au-delà de la faisabilité et des modalités de mise en œuvre d'une enquête par panel, les premiers résultats recueillis ici montrent l'intérêt d'une telle démarche. L'analyse de l'évolution des réponses permettra d'aller beaucoup plus loin dans la mise en évidence de phénomènes émergents, de ceux qui s'amplifient ou qui, au contraire, tendent à s'atténuer.